



Communiqué de presse

Action Cœur de Ville : la Banque des Territoires élargit son action pour soutenir le développement durable des villes moyennes

Paris, le 5 juillet 2023

Changement climatique, mutations démographiques et économiques, les villes moyennes sont confrontées à des transformations importantes. Pour répondre à ces nouveaux enjeux, la Banque des Territoires enrichit son intervention dans Action Cœur de Ville (ACV) avec 5 nouvelles offres qui viennent compléter les dispositifs déjà déployés depuis 5 ans, et poursuivre l'action engagée sur la période 2023-2026.

Le programme Action Cœur de Ville accompagne les projets de redynamisation des 235 villes bénéficiaires depuis 2018. Sur la période 2023-2026, il s'agit pour les 242 villes du programme d'élargir les moyens d'action au-delà du périmètre du centre-ville, pour considérer l'ensemble des problématiques qui se posent aux villes-centres, et notamment l'équilibre entre le développement du centre-ville et celui de sa périphérie.

Les 5 nouvelles offres thématiques déployées dès maintenant concernent :

- **La transformation écologique** avec (1) **le développement de la nature en ville** et (2) **la mise en place d'une trajectoire de sobriété foncière** : un accompagnement particulier pour faciliter l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité et la mise en oeuvre de la réglementation « zéro artificialisation nette » (ZAN).
- **La transformation démographique** avec (3) **le renfort de l'accès à la santé** : un accompagnement dédié pour aider les villes à mettre en place des stratégies locales de santé et des solutions de services de santé comme la télémédecine ou le portage de médicaments à domicile. Le développement de la formation des professionnels de santé et l'immobilier médical (rénovation énergétique, réhabilitation, construction d'établissements hospitaliers, de cliniques et de locaux de médecine de ville) font l'objet d'un accompagnement en ingénierie et en financement.
- **La transformation économique** avec (4) **la restructuration des entrées de villes** et (5) **la transformation des « quartiers de gares** : une offre complète de conseil et de financement permettant de préparer et concrétiser ces projets de requalification urbaine complexes.

Pour accompagner ces projets, la Banque des Territoires propose :

- des appuis en ingénierie adaptés à chaque projet (par exemple des études de marché, des études de faisabilité, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le montage et la réalisation...)
- son offre de prêts disponible pour l'ensemble des projets ACV, dont le Prêt Renouvellement Urbain (PRU-ACV) spécifique aux Opérations de revitalisation de territoire (ORT ACV)
- des possibilités d'investissements dans de nouvelles structures (par exemple, pour soutenir l'élaboration d'une offre de formation dans le domaine de la santé ou investir dans l'immobilier de la formation).
- des possibilités de consignations volontaires ou légales (par exemple pour la sécurisation des opérations immobilières, expropriation et préemption).

- un éventail de solutions innovantes : services à la personne en matière de santé, mesure des îlots de chaleur...

Ces interventions thématiques complètent le développement des « foncières de redynamisation » et le programme « efficacité énergétique de 2000 bâtiments publics » déjà existants. 3 nouvelles offres viendront enrichir ces dispositifs d'ici fin 2023, sur les domaines de la mobilité verte, l'activité productive et l'habitat inclusif.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : Malek Prat – service.presse@caissedesdepots.fr - 06 71 43 46 38